

INFORMATION COVID CGT 2021

En ce début d'année, la CGT du groupe Air Liquide vous souhaite une très bonne année et surtout une bonne santé dans le contexte sanitaire actuel, certes dû à la pandémie mais aggravé par les décisions gouvernementales souvent incompréhensibles si on fait abstraction des choix anti-social voulus par ce gouvernement au service du grand capital.

Pour éviter des licenciements en cascade, les atteintes aux libertés individuelles et syndicales, la casse des acquis sociaux, il faudra que le monde du travail se prenne en main et que les luttes sociales soient à la hauteur de l'enjeu sinon, le monde d'après sera encore pire que le monde d'avant..

INFO CGT SUR LE CERTIFICAT D'ISOLEMENT EN 2021

A ce sujet, nous avons déjà fait une communication sur le certificat d'isolement qui se terminait au 31 décembre 2020.

Rappel du contexte

C'est grâce à la bataille de salariés organisés, à la vigilance de la CGT dans l'entreprise pour faire appliquer les mesures et aussi des associations qui ont mené en septembre l'affaire devant le conseil d'état que l'on a pu remporter une victoire pour la protection des salariés les plus vulnérables en maintenant toutes les pathologies du précédent décret à savoir :

- Être âgé de 65 ans et plus
- Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires: hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV
- Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications
- Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale: broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment
- Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée
- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie)
- Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²)
- Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins
- Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie
- Être au troisième trimestre de la grossesse
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise: médicamenteuse: chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive
- infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³
- consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques
- liée à une hémopathie maligne en cours de traitement.

Depuis le 12 novembre 2020, un nouveau critère a été ajouté

- Être atteint d'une maladie du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplégié, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive ou d'une maladie rare.

Aussi, si vous souffrez de l'une de ces pathologies:

1. Aller consulter votre médecin traitant en lui demandant un certificat d'isolement.
2. Transmettez ce certificat d'isolement à votre employeur.
3. A ce stade, 3 solutions :
 - a. Si votre poste permet le télétravail, vous serez télétravailleur.
 - b. Dans le cas contraire, votre poste peut être aménagé en lien avec le médecin du travail.
 - c. Si les 2 cas précédents sont impossibles, vous serez placé en ABSENCE AUTORISÉE PAYÉE GARANTISSANT L'INTÉGRALITÉ DE VOTRE RÉMUNÉRATION (DISPOSITION NOTAMMENT PARTICULIÈRE AU GROUPE AIR LIQUIDE ET DES ENTREPRISES RELEVANT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES INDUSTRIES CHIMIQUES). Pour cela, l'employeur doit vous remettre une attestation.

**Dans le contexte sanitaire actuel,
le certificat d'isolement restera valable toute l'année 2021,
seul un nouveau décret pourrait y mettre un terme.**

Qui peut obtenir des masques gratuitement ?

- Les personnes vulnérables peuvent bénéficier de 10 masques par semaine en pharmacie, à la condition qu'ils soient prescrits par un médecin.
- Les personnes atteintes du virus Covid-19 sur présentation de l'e-mail ou du sms de l'Assurance maladie ou du résultat positif du test RT-PCR ;
- Les personnes identifiées comme « cas contact » par l'Assurance maladie dans le traitement « Contact covid ».

A SAVOIR

Les salariés vulnérables tenus de travailler en présentiel reçoivent des masques de leur employeur également pour la durée de leur temps de transport.




**LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS
POUR CONTACTER LA CGT**

- Thierry Béroud (Coordinateur CGT Air Liquide) : ✉ thierry.beroud@fnic-cgt.fr ☎ 06 77 28 85 40
- J.-P. Ferrandes (Coordonnateur adjoint CGT Air Liquide) : ✉ jean-pierre.ferrandes@airliquide.com ☎ 06 21 12 45 77

 [Coordination Cgt Du Groupe Air Liquide](#)



 SCAN ME